

À Monsieur le Commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique
concernant la demande d'autorisation du projet d'installation d'un atelier de
traitement de surface par la société APTIV

Cher Monsieur,

Notre lettre concerne l'enquête publique pour une nouvelle activité de la société APTIV dans la Zone d'Activités du Val Drouette, sur le territoire de la commune d'Épernon mais aussi en bordure de notre village de Droue-sur-Drouette.

Nous tenons d'abord à exprimer notre mécontentement par rapport aux dates de cette enquête publique qui commencent à une période où la population de notre région, comme toute la France, est en vacances d'été et se terminent en pleine rentrée scolaire et professionnelle. Il ne nous paraît pas exagéré de dire qu'il y a un manque de respect pour les citoyens puisque tout n'est pas fait, dans les meilleures conditions, pour recueillir leurs avis. Manque de respect qui nous donne le sentiment que tout semble joué d'avance et que cette enquête publique n'est qu'une obligation légale. Nous espérons qu'en tant que commissaire enquêteur, vous nous prouvez le contraire, en tenant véritablement compte des avis exprimés des habitants.

Nous sommes préoccupés par les nuisances sonores que nous constatons en marchant sur le chemin qui borde l'entreprise APTIV et dont nous parlent les riverains qui s'en plaignent. Est-ce que le surplus de bruit, que vont engendrer ces nouvelles activités, a été évalué de manière précise et indépendante de l'entreprise intéressée ? Le nouveau lotissement à proximité immédiate de l'usine n'a pas été pris en compte.

Nous nous interrogeons sur la proximité du captage d'eau potable de La Chevalerie et l'impact éventuel de ces activités industrielles sur la qualité de l'eau : s'agit-il seulement de « limiter les risques sanitaires » ou de s'assurer que la sécurité est bien réelle ? L'accident industriel récent de l'entreprise Sealed Air, basée à Epernon et qui avait pollué une rivière, ne nous encourage pas à l'optimisme :

https://www.lechorepublicain.fr/epernon-28230/actualites/epernon-une-fuite-de-10-000-litres-d-eauglycolee-a-l-usine-sealed-air_13731946/

Nous sommes donc inquiets des rejets dans l'air et dans le sol que peuvent occasionner ces activités industrielles nouvelles comme anciennes : qu'en est-il pour la santé des riverains et pour les terres agricoles qui sont en bordure de zone d'activités ? Alors que nous connaissons aujourd'hui les liens forts entre les maladies humaines et la pollution industrielle, ne peut-on pas obliger les entreprises à être irréprochables ?

En effet, sans être riverains nous-mêmes, nous nous sentons concernés par la qualité de vie de tous les habitants de notre village et surtout par notre santé à tous. Nous sommes aussi attachés à notre cadre de vie rural car c'est la raison pour laquelle nous nous sommes installés ici. Enfin, nous tenons plus que tout au respect de l'environnement local comme à celui de notre planète, à une époque où de plus en plus de citoyens comprennent que la transition écologique est une question de survie pour nous-mêmes et nos enfants.

Nous savons que notre maire a écrit à la préfète d'Eure-et-Loir pour s'étonner des conditions de cette enquête publique et pour relever des points d'inquiétude environnementale. Nous espérons donc vivement que vous tiendrez compte de la voix de nos élus comme de notre légitime inquiétude qui rejoint celle des nombreux habitants en France affectés par ces extensions industrielles nuisibles.

En attendant les résultats de l'enquête publique, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de notre considération distinguée.